

BAROMETRE du mois de novembre 2018

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Novembre 2018 provisoire	24	1	30	9
Novembre 2017	33	1	46	20
Variation	-9	0	-16	-11
Evolution 2018/2017	-27%	0,00 %	-35%	-55%

Le mois de novembre 2018 a été un bon mois (1 tué), en stabilité par rapport à 2017 (1 tué) , avec une baisse des accidents et des blessés.

Bilan 10 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
11 mois 2018 provisoire	213	20	259	90
11 mois 2017	368	28	497	167
Variation	-155	-8	-238	-77
Evolution 2018/2017	-42%	-29%	-48%	-46%

Le cumul des 11 mois montre une baisse importante de tous les indicateurs de la sécurité routière

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Novembre 2018	4	1	0	8	1	6	0	20
Novembre 2017	6	2	2	9	0	9	0	28

On constate en 2018 que les tués sont représentés dans toutes les catégories d'usagers comme en 2017, cependant la baisse de la mortalité routière profite à tous les usagers : piétons (- 2 tués), 2RM (- 3 tués) et VL (- 3 tués)

Sécurité routière – les piétons

La vitesse pratiquée par l'utilisateur a un impact sur la distance d'arrêt (*), en effet, alors qu'il suffit de 28m pour s'arrêter à 50km/h, il faudra 8m de plus à 60 km/h. Cette différence de 10 km/h de la vitesse pratiquée a notamment un impact sur la sécurité des piétons ; Alors qu'à 50km/h la voiture s'arrête avant le piéton, à 60km/h le piéton est percuté à une vitesse de 40 km/h et ses chances de survie sont minimales (25 piétons ont été tués en agglomération entre 2008 et 2017 sur un total de 46 tués piétons)

(*) : distance d'arrêt = distance parcourue pendant le temps de réaction (minimum de 1 seconde) + distance de freinage

La distance de freinage est directement liée à la vitesse pratiquée, à l'état de la chaussée (route mouillée) mais aussi à l'état du véhicule (freins, pneus, amortisseurs, etc.)

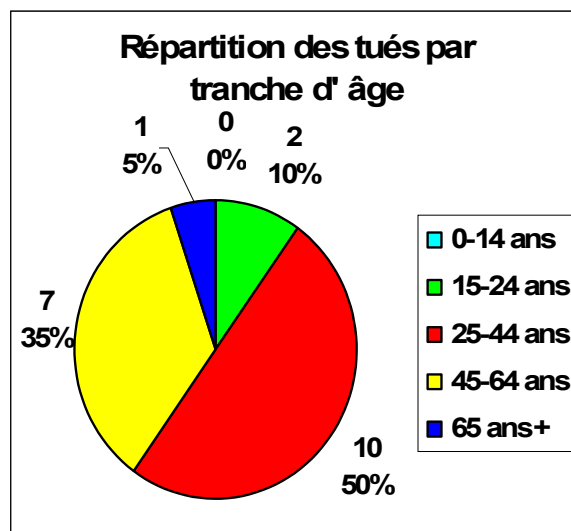
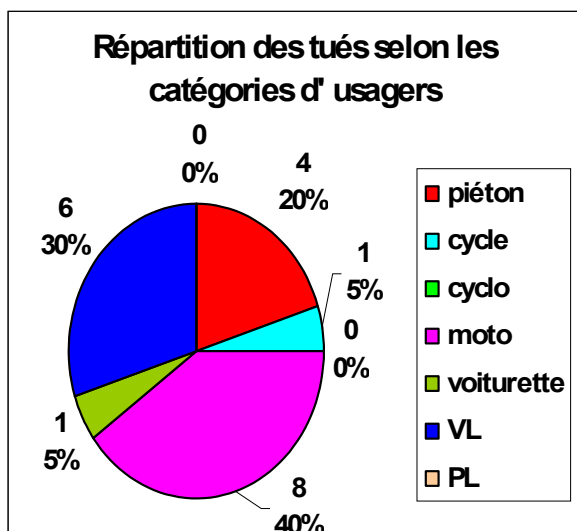
Respectons toujours les limitations de vitesse !

Rappel : décret n°2018-795 du 17 septembre 2018 (JO du 18 septembre 2018) relatif à la sécurité routière : Renforcement de la protection des piétons (sanctions plus fortes en cas de refus de priorités aux piétons avec un retrait de 6 points au lieu de 4 et usage désormais possible de la vidéo-verbalisation)

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>
ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette

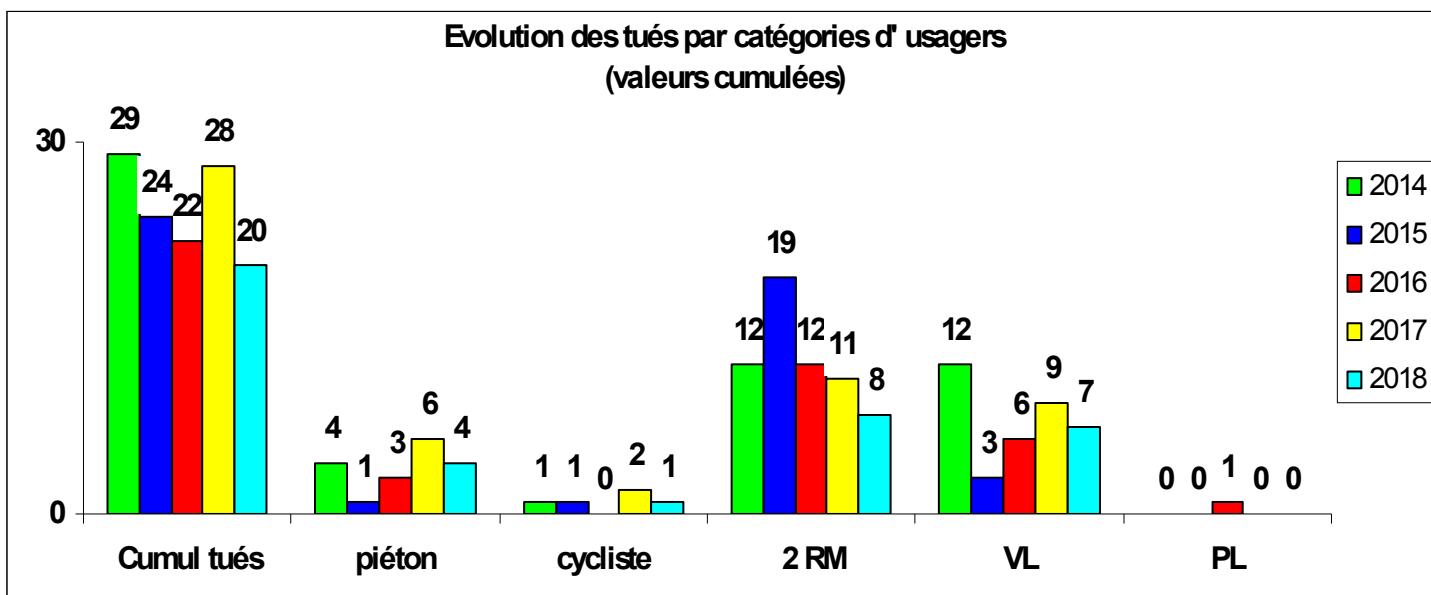


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2018) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



1 tué sur 5 est un piéton !

La moyenne d'âge des tués est de 42 ans (34 ans en 2017)
19 tués sur 20 sont des hommes ! 7 tués sur 20 ont moins de 30 ans !



La mortalité routière de janvier à novembre 2018 (20 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (26 tués)

Un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

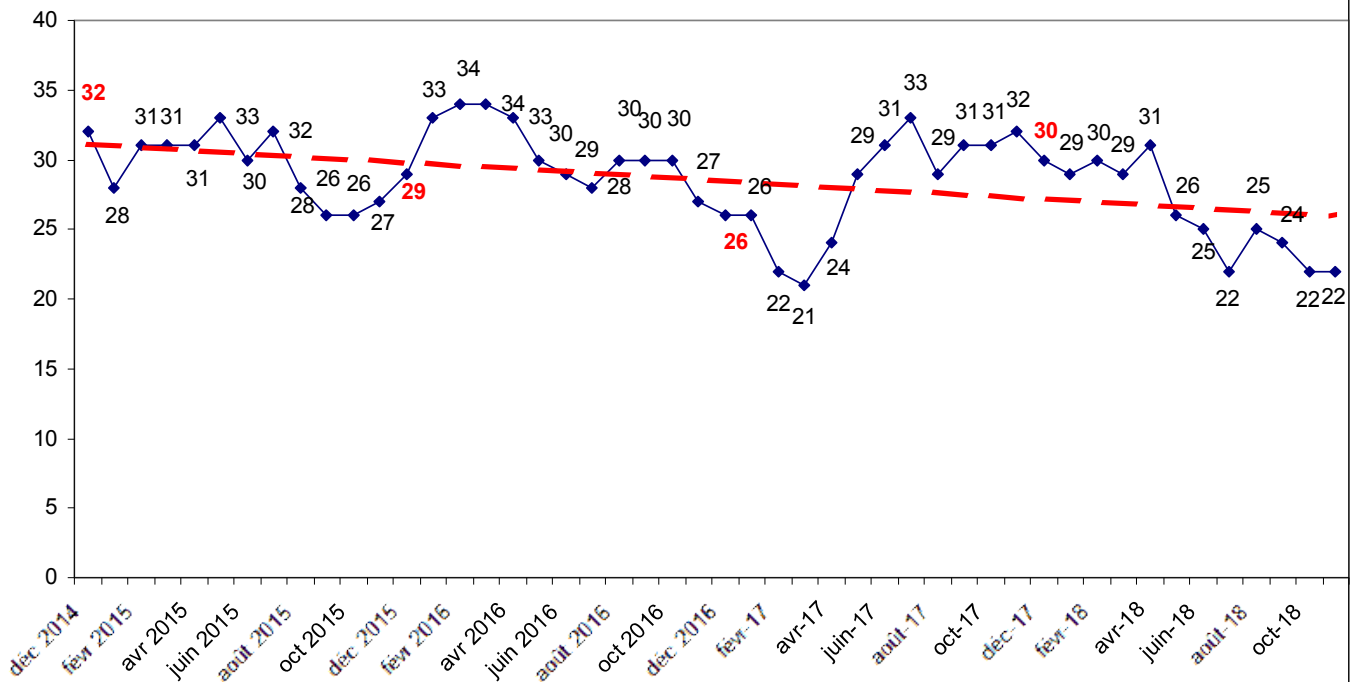
Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants reste dans la moyenne de 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) après avec une baisse amorcée fin 2016, la tendance est redevenue haussière courant fin 2017 malgré une fin d'année très favorable (7 tués sur cinq mois), la tendance actuelle est à la baisse depuis avril 2018
 rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (30 tués en 2017), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3448 tués en 2017 en métropole : source ONISR)

CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2018

